

QUE FAUT-IL FAIRE POUR S'INSCRIRE A LA GV ?

- 1- Se présenter aux permanences à la salle Pré Grand selon le planning indiqué
Aucune inscription ne sera acceptée en dehors de ces horaires ni au Forum
- 2- Apporter le bulletin d'adhésion dûment complété et signé
- 3- Le questionnaire de santé **OU** un certificat médical de **moins de 6 mois** si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions
- 4- Une autorisation parentale s'il s'agit de l'inscription d'un(e) mineur(e)
- 5- Le règlement de la cotisation annuelle

Communes	Plein tarif	Spécial sénior (2/semaine)	Mineurs (>14 ans)
Andrézieux-Bouthéon *	160 €	90 €	130 €
Hors Andrézieux-Bouthéon	170	95 €	140 €

**Justificatif de domicile à présenter au moment de l'inscription*

⇒ Paiement en espèces ou par chèques bancaires (en une ou 3 fois maximum), chèques vacances, chèques sport, chèques activités jeunes, pass-région. Aucun remboursement ne sera accordé en dehors des situations prévues expressément au Règlement Intérieur.

Les documents à imprimer sont disponibles sur le site :

gymvolontaireandrezieux.fr

Le bulletin d'inscription et le questionnaire de santé sont envoyés par mail aux anciens adhérents

Une attestation de paiement peut être délivrée le jour de l'inscription

Aucune inscription ne sera prise sans un dossier complet

← RAPPEL

L'association est dirigée par une équipe de bénévoles qui fait de son mieux pour assurer la qualité des cours, le confort et la sécurité des adhérents tout en limitant le coût de la cotisation. Tout contact, verbal ou écrit, doit être fait avec respect, dans les règles les plus strictes de courtoisie et de politesse sachant que la gestion d'une association telle que la GV représente une lourde charge avec des contraintes que les adhérents ne connaissent pas.